

Chapitre1 : Entrepreneuriat, évolution et caractéristique

Section 1 : Histoire et fondement du concept « Entrepreneuriat »

À ce jour, l'entrepreneuriat est l'un des domaines les plus dynamiques de la recherche. L'intérêt porté à ce domaine provient de son importance jouée sur les différentes sphères économiques et sociales. Le mot entrepreneur représente la racine du domaine de l'entrepreneuriat. Il a évolué avec le temps, semble-t-il, avec la complexification de l'activité économique.

Plusieurs chercheurs ont tenté de donner une explication différente du concept de l'entrepreneur. Chaque auteur explique le phénomène à sa manière et essaie d'exposer ses propres visions et notions du mot entrepreneur.

Pour tout dire, il est intéressant d'exposer l'évolution des différentes théories de l'entrepreneur afin de bien comprendre ce phénomène.

1. Évolution du concept entrepreneuriat :

En effet l'emploi des mots « entrepreneur » et « entreprise » semble remonter au XVI^e siècle dans la langue française.

Au moyen âge, le mot entrepreneur signifie une personne qui gère de vastes chantiers de production sans être confrontée à ne prendre aucun risque. Il désigne une personne qui gère un chantier en utilisant les ressources qui lui étaient fournies. Citons l'exemple des travaux d'architecture dans la construction des châteaux, qui était considéré au moyen âge un « entrepreneur ».

Au XVII^e siècle l'entrepreneur était une personne qui entrait dans une relation contractuelle avec le gouvernement pour un service ou la fourniture des marchandises. C'est dans cette perspective que le concept de risque prend liaison avec la notion d'entrepreneur, parce que le contrat financier entre le gouvernement et l'entrepreneur était fixé après le démarrage de ces travaux, d'où une certaine prise de risque financier.

Le mot entrepreneur prend un large sens à travers le temps et selon les auteurs, au XVIII^e siècle le mot entrepreneur désigne celui qui entreprend quelque chose, ou plus simplement une personne très active qui réalise de multiples choses.

À cet égard le dictionnaire universel du commerce, publié à Paris en 1723, donne aux mots « entrepreneur » et « entreprendre » les définitions suivantes :

- « entreprendre » : se charge de la réussite d'une affaire, d'un négoce, d'une manufacture, d'un bâtiment, etc.
- « entreprendre » : celui qui entreprend un ouvrage. On dit : « entrepreneur de manufacture ; entrepreneur de bâtiment ; pour dire un manufacturier, un maître maçon ».

Le dictionnaire de la langue française publié en 1889, donne une définition très floue au mot entrepreneur ; il le définit comme : « celui qui entreprend quelque chose ».

En effet le mot entrepreneur en anglais aux XVI^{es} et XVII^{es} siècles est l'équivalent du mot undertaker ou adventurer qui est défini en 1955 comme celui qui : « cherche à profiter des opportunités du hasard, celui qui prend lui-même en main sa chance ».

L'entrepreneur est une personne qui dirige et réalise des travaux, c'est celui qui réunit les compétences nécessaires à la réalisation du contrat obtenu.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la définition de l'entrepreneur était confondue souvent avec celle des managers. L'entrepreneur à cette période est défini comme suit : « l'entrepreneur organise et fait fonctionner une entreprise en vue de réaliser un gain personnel. Il paie au prix en vigueur les matériaux consommés par l'entreprise, le terrain qu'elle utilise, les services des gens qu'il emploie et les capitaux dont il a besoin. Il apporte sa propre initiative, son talent et son habileté, en planifiant, en organisant et en administrant l'entreprise. Il assume aussi la possibilité de perte ou de gain provenant de circonstances imprévues et incontrôlables... »

Au milieu du XX^e siècle, la notion de l'entrepreneur est associée avec l'innovation, dans ce cas on parle de l'entrepreneur innovateur.

« la fonction des entrepreneurs consiste à réformer ou à révolutionner le mode de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technologique inédite afin de produire un nouveau bien ou d'en produire un ancien d'une façon nouvelle, en inaugurant une nouvelle source de fourniture de matières premières ou un nouveau site de production, en réorganisant un nouveau secteur d'activité ...»

2 . L'entrepreneur dans la pensée classique :

2.1 Richard Cantillon :

Selon Cantillon l'entrepreneur est un individu dont l'économie ne peut se passer, mais que la société rejette. Il situe l'entrepreneur au centre de la production et de l'échange. Le fermier, le marchand ou l'artisan sont selon lui des entrepreneurs.

Cantillon affirme que l'activité de l'entrepreneur est fondée sur deux principes : l'incertitude et le risque. Il prend des risques en faisant circuler la richesse, il est prêt à acheter à un prix certain et à vendre à un prix incertain.

Sans fortune, l'entrepreneur, grâce à ses projets, fait progresser l'économie, mais la société se méfie de cet individu dérangeant et très souvent le rejette .

2.2 Jean- Baptiste Say :

L'entrepreneur de J-B Say est un agent principal de la production. Dans son livre I du Traité, intitulé « de la production des richesses » il définit l'entrepreneur comme « une personne qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque. ».

Il précise que les qualités principales forment le métier d'entrepreneur sont:

- Il agit pour son propre compte. Mais entrepreneur et chef d'entreprise ne sont pas tout à fait synonymes. L'entrepreneur peut ne pas avoir à recourir au travail d'autrui. Il monte une affaire principalement dans un souci d'indépendance économique ;
- Il peut être un horloger, un cultivateur, un teinturier, etc. en bref, il ne se limite pas à un secteur d'activité particulier ;
- Il intervient entre le travail d'exécution de l'ouvrier et le travail de recherche du savant.

- Il est « l'agent principal de la production. Les autres opérations sont bien indispensables pour la création des produits ; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une impulsion utile, qui en tire des valeurs. »

Le travail de l'entrepreneur est productif, comme celui du savant et de l'ouvrier, souligne J.B Say. L'entrepreneur doit être doté d'une « capacité de jugement » : c'est lui qui juge des besoins et surtout des moyens de les satisfaire, ce genre de travail exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune.

- L'entrepreneur organise, planifie la production, et en supporte tous les risques. Or, « il n'en est pas ainsi des agents secondaires qu'il emploie ».
- Les profits ne sont pas le fruit de la spoliation, car leur réalisation dépend de différentes situations incertaines que l'entrepreneur ne peut maîtriser.
- L'entrepreneur combine les services productifs naturels, comme ceux du travail et du capital, il doit connaître l'état du marché. Il a la tête habituée au calcul pour qu'il puisse comparer les frais de production avec la valeur que le produit aura lorsqu'il sera mis en vente.
- L'entrepreneur doit sans cesse inventer, c'est-à-dire avoir le talent d'imagination et d'innovation.

2.3 Alfred Marshall :

Marshall montre que l'économie a progressé et que la division du travail s'est complexifiée. Dans ce cadre, l'entrepreneur a une place importante. Il trouve que les petites entreprises sont plus dynamiques sur le marché du travail, et plus nécessaires au progrès industriel. L'entrepreneur dans les petites entreprises est le seul gérant, il agit en toute liberté, sans être obligé de passer par une hiérarchie gênante et lourde. Il a une relation directe avec ses salariés, et il peut contrôler la qualité de travail de chacun. Tandis que le directeur d'une grande entreprise perd ses avantages, il est obligé de passer par le conseil d'administration pour prendre une décision, ainsi il se trouve en situation de passer par la hiérarchie qui s'impose pour gérer le grand nombre de salariés.

L'entrepreneur selon lui est celui qui possède les qualités suivantes :

- Prospective : estimer les chances de succès et bien poser les risques lorsqu'il décide d'investir ;
- Gestion des ressources humaines : l'entrepreneur dans ce cas doit savoir choisir les salariés. Il doit trier ceux qui sont faits pour le travail physique dur, et ceux appelés à exercer leur jugement, leur sagacité.

L'entrepreneur doit aussi avoir les qualités d'un psychologue : savoir deviner le caractère de ses subordonnés tout en les traitant avec fermeté, tact, confiance et sympathie.

- Innovation et veille technologique : l'entrepreneur doit être en état de « veille technologique », et pour ce faire, il doit avoir une connaissance intelligente de la technologie de l'affaire qu'il entreprend et une certaine aptitude à favoriser ses progrès ;
- Organisation et coordination : c'est une tâche qui consiste à surveiller l'évolution de l'industrie et du commerce, ce qui exige une attention continue et diligente sur les relations réciproques entre les différents services de l'entreprise.

3. L'entrepreneur dans la pensée contemporaine :

3.1 L'entrepreneur innovateur de Schumpeter :

Pour Schumpeter l'entrepreneur a une personnalité hors du commun. Il trouve que l'entrepreneur est le moteur du progrès technique, qui est doté essentiellement du caractère d'innovateur. Les entrepreneurs, écrit-il « sont des agents économiques dont la fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons et qui est l'élément actif »

Selon lui il existe cinq types d'innovation à savoir :

- La fabrication d'un bien nouveau ;
- L'introduction d'une nouvelle méthode de production ;
- L'ouverture d'un nouveau marché (ouverture d'un marché nouveau qui n'existe pas auparavant) ;
- La conquête d'une nouvelle source de matière première ;
- La réalisation d'une nouvelle organisation.

L'entrepreneur schumpétérien se distingue des autres agents économiques par les caractéristiques suivantes :

- Son indépendance est limitée, l'entrepreneur ne fait pas ce qu'il veut. Le directeur d'une firme privée, les membres du comité directeur et les actionnaires "sont des entrepreneurs" ;
- L'entrepreneur n'a pas toujours des "relations durables avec une exploitation individuelle". Pour Schumpeter, on n'est pas entrepreneur à vie. L'entrepreneur se caractérise ainsi par sa polyvalence et par l'absence de constance ;
- L'entrepreneur et le capitaliste ne sont pas synonymes. L'actionnaire ordinaire n'est pas toujours un entrepreneur ; quant au capitaliste, il n'est qu'un possesseur de monnaie, de créances ou de biens positifs quelconques.
- La recherche du profit est secondaire. Bien qu'elle ne puisse être négligée par l'entrepreneur.
- L'entrepreneur schumpétérien est aussi un calculateur génial. Il sait prévoir mieux que les autres l'évolution de la demande.

3.2 Incertitude et ignorance de Friedrich Von Hayek :

Pour Hayek les agents économiques prennent des décisions dans un contexte d'incertitude. Pour lui l'information est le nerf des affaires : les agents économiques agissent dans l'ignorance des décisions des autres agents économiques.

La première condition explique-t-elle, pour comprendre la société est « de prendre conscience de l'inéluctable ignorance par les hommes de beaucoup de ce qui les aide à atteindre leurs fins. La plupart des avantages de la vie en société(...) reposent sur le fait que l'individu bénéficie de plus de connaissances qu'il ne le discerne. On pourrait dire que la civilisation commence lorsque l'individu, dans la poursuite de ses objectifs, peut faire usage de plus de savoir qu'il a acquis lui-même, et qu'il peut franchir largement les frontières de son ignorance, en profitant de connaissances qu'il ne possède pas.» Pour lui l'individu peut réussir malgré lui-même sans posséder les informations nécessaires aux succès de son entreprise.

3.2 La vigilance de l'entrepreneur : Israël Kirzner

Les opportunités de profit selon Kirzner naissent du déséquilibre du marché du travail, l'entrepreneur doit être toujours vigilant afin de détecter les opportunités qui se présentent pour les exploiter. Il est pour Kirzner l'agent économique qui exploite l'ignorance et relève l'information.

D'après Kirzner la vigilance entrepreneuriale se définit comme « une sorte de capacité particulière des entrepreneurs à acquérir l'information de façon spontanée. Cette capacité se manifeste par la faculté de percevoir les opportunités offertes par le marché. Grâce à cette qualité, l'entrepreneur sait comment combiner les facteurs de production et dans quelles proportions. Il sait également de quelle façon trouver les personnes disposant des informations dont il a besoin pour trouver des sources de profit. »